

# Lettre Municipale

## INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CIVRIEUX JANVIER 2023

### SOMMAIRE

Vœux du Maire	1-4
Vie associative	4-5
Informations générales	6-7
Action sociale	8-11
Expression minorité	12
Activités économiques	12
Manifestations	12

### MAIRIE DE CIVRIEUX

#### Horaires d'ouverture

Lundi/Mercredi/vendredi  
10 h / 12 h 30 - 13 h / 18 h  
Samedi  
8h30 / 11h30

#### Nos coordonnées

Téléphone : 04.78.98.01.61  
Email :  
mairie.civrieux01@wanadoo.fr

#### Site internet :

[www.mairie-civrieux01.fr](http://www.mairie-civrieux01.fr)

### CONSEILS MUNICIPAUX

SALLE DU CONSEIL 20 H 30

MARDI 28 FÉVRIER 2023

MARDI 14 MARS 2023

MARDI 28 MARS 2023

MARDI 2 MAI 2023

## AURÉLIE

C'est avec une immense tristesse que le Conseil Municipal de Civrieux a appris le décès brutal d'Aurélié GILLIARD, 40 ans, Conseillère Municipale élue en 2020, décédée mercredi 11 janvier 2023, suite à une rupture d'anévrisme.

Aurélié était très engagée dans la vie municipale.

En tant que Conseillère, elle siégeait assidûment aux sessions du Conseil Municipal, et elle était aussi investie dans les commissions thématiques : Sport Culture et Associations, Jeunesse et Vie Scolaire. Discrète, elle savait faire valoir son point de vue quand il le fallait.

Elle était également présente au sein de la Ludothèque où elle tenait des permanences le samedi matin, ainsi que lors des sessions du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), notamment pour les préparations des colis de Noël, auxquelles prenaient part ses deux filles, Manon et Éloïse.

Membre du Comité de Jumelage, elle participait régulièrement et de façon active aux échanges avec les communes jumelées de Civrieux, Rasinari (Roumaine) et Sebechleby (Slovaquie).

La contribution d'Aurélié ne s'arrêtait pas à son mandat de Conseillère Municipale, en effet elle était aussi bénévole dans la vie associative, membre du Sou des Écoles dès son arrivée sur la commune en 2015, réputée pour son goût pour la pâtisserie, notamment ses macarons exceptionnels, puis au Bureau du Sou en 2020, au poste de Trésorière, et toujours présente pendant les manifestations.

Aurélié était également impliquée dans la vie du lotissement La Bergère, étant Trésorière de l'Association Syndicale.

Le Conseil Municipal et les Sévériens perdent une personne qui faisait preuve d'un engagement citoyen et associatif remarquable et généreux, toujours dans la bonne humeur, disponible et souriante, d'une gentillesse sans égal.

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances à son mari, Sylvain, à ses enfants Manon et Éloïse ainsi qu'à leurs familles.



## VŒUX DU MAIRE

Chères Sévériennes, Chers Sévériens,

Les crises se succèdent et après celle du Covid deux années de suite, nous en subissons une nouvelle, d'une autre nature.

Je vous propose un retour en arrière, rapide, insolite sans doute, en 1976. Cette année René BARJAVEL, journaliste et écrivain d'anticipation, s'interrogeait, je le cite :

« Nous sommes dans un monde mécanique, électronique, atomique, qui séduit mais qui fait peur aussi, surtout à cause de sa fragilité, un monde pas si solide en fait, et d'autant plus vulnérable qu'il est plus compliqué, plus parfait, plus technique. Nous vivons dans un monde qui dépend totalement de la circulation de l'énergie. »

Et il se demandait ce qui se passerait si l'énergie tout à coup s'arrêtait.

Et bien, 45 ans après, nous commençons à toucher la réalité de ses craintes et cette nouvelle crise c'est celle de l'énergie, déclenchée par des événements récents certes (guerre en Ukraine, arrêt de réacteurs nucléaires, mais il y a d'autres causes : retard dans le développement des EPR, sécheresse de cet été, reprise économique après Covid), cette crise est bien présente.

Nous sommes déjà tous concernés en tant que citoyens : coût des carburants avec une augmentation de 50%, coût de l'énergie (gaz et électricité) multipliés par 3 à 4. Ce sera le cas pour la commune en 2023 par rapport à 2022 notamment pour le gaz ; pour l'électricité, nous allons limiter la hausse avec des changements de puissance de compteurs.

Nous allons devoir y faire face, et si nous voulons maîtriser nos dépenses pour ne pas trop grever nos budgets et continuer à dégager des fonds pour l'investissement et les projets de la commune, et si nous voulons être solidaires sur un plan national pour ne pas trop tirer sur les réseaux, les deux principaux axes de travail sont de réduire drastiquement nos consommations et de trouver rapidement des solutions alternatives pour moins consommer (isolation, solaire, régulation ...).

Alors, si on prend cette crise comme une opportunité c'est peut-être un bien : la pierre angulaire du mandat communautaire est le PLAN CLIMAT, dont l'objectif est d'aborder l'ensemble de la problématique Air-Energie-Climat, et cette crise nous permet finalement, et ce sera peut-être son côté positif, de répondre à un des objectifs du PLAN CLIMAT : moins de dégagement de CO2 puisque moins de consommations en toutes énergies : électrique, gaz, essence.

La sobriété énergétique, est un des enjeux principaux pour les années à venir.

C'est pour cela que le conseil municipal a décidé de mettre en place une première mesure facile et rapide, même si elle peut être contestable, c'est d'augmenter la

durée d'extinction de l'éclairage public de nuit, d'aller plus loin, en passant d'une extinction de 23h00/5h00 à 22h00/6h00, mesure opérationnelle depuis mi-décembre 2022, c'est 1/3 d'économie de consommation sur notre éclairage de nuit.

Budgétairement, le conseil municipal devra faire des choix, mais c'est un exercice auquel il est habitué, notamment en raison du fameux « effet ciseaux » (moins de finances de l'état vers les communes, et plus de charges), l'état qui se base sur des critères financiers décontextualisés, c'est-à-dire qui ne donnent pas les moyens logiques en rapport à ce que les communes doivent supporter et qui était avant à sa charge (de l'état). Il y aura des impacts sur notre organisation (déjà d'ailleurs en décembre) des impacts sur un plan social, notre CCAS sera présent pour répondre si besoin, des impacts au quotidien pour l'ensemble du personnel communal.

Le personnel communal que je me dois de féliciter et de remercier pour son adaptabilité face à ces événements qui nous perturbent à longueur de journée.

Parce qu'au-delà du travail effectué avec conscience professionnelle, bonne volonté, assiduité, le personnel communal est au service des citoyens, au service des enfants de l'école, que ce soient les employés à l'accueil au secrétariat, les agents communaux à l'entretien, au ménage, dans les activités périscolaires, dans la préparation et le service des repas. Il a dû s'adapter pour tenir compte et appliquer les mesures anti-covid pendant ces deux dernières années, et commencer à être vigilants en réponse aux mesures de sobriété énergétiques dans nos bâtiments.

Tout cela lui a demandé beaucoup d'efforts, parce qu'il faut sans cesse changer ses méthodes de travail, c'est un challenge permanent pour lui de répondre ainsi solidairement à ces épreuves que sont ces crises successives, et je remercie encore chaleureusement tous les employés communaux.

J'en profite pour informer ou rappeler que 3 employées sont parties en retraite cette année, et c'est assez rare sur une seule année, Mireille MARECHAL, Martine TAILHANDIER et Marie-Laure PLUMÉZ. Elles sont remplacées par Carole UGUEN secrétaire de mairie, c'est un nouveau visage, elle vient de Chaneins, et deux personnes déjà employées à la commune et donc connues, mais qui étaient sur d'autres postes : Céline BRABANT, ATSEM, et Illana CUZEL, ATSEM. Je leur renouvelle mes félicitations et la bienvenue.

Il a bien fallu gérer les crises et pour cela, j'ai la chance d'avoir une équipe municipale engagée qui s'investit dans les actions à mener, tant lors des séances du conseil municipal que dans le travail en commissions et lors des événements ou manifestations.

Le maire et les adjoints doivent former une équipe si on veut que les projets avancent et que le travail effectué soit efficace, c'est une chance que nous avons à Civrieux, car c'est le cas.

## LETTRE MUNICIPALE DE CIVRIEUX – JANVIER 2023

Aussi très concernés par les crises dont nous venons de parler, le rôle des adjoints a été déterminant pour anticiper et proposer des solutions en réponse aux problématiques générées par ces crises, pour aider, soutenir et accompagner le personnel communal dans la mise en œuvre des solutions, au-delà de leur propre délégation dans leur domaine, sur lesquelles ils travaillent sans relâche, sans compter leur temps.

C'est un effort au quotidien que je tiens à souligner, et je les en remercie très chaleureusement.

Je voudrais souligner une autre chance pour notre village, ce sont nos commerçants et artisans : ils subissent eux-aussi une forte hausse des coûts de l'énergie, incompréhensible, et nous ne pouvons que saluer leur dynamisme pour faire face et maintenir les services de proximité, essentiels pour nos sévériens.

A Civrieux, nous avons aussi la chance d'avoir un CPINI (corps de sapeurs-pompiers). Il faudra d'ailleurs s'habituer à la nouvelle appellation du CPINI, le SLIS Service Local d'Incendie et de Secours.

Je salue et remercie le courage et l'implication des sapeurs-pompiers, ils répondent présents sur les interventions, avec énergie et détermination, et nous pouvons en être fiers, particulièrement leur chef de corps Yves CHARVOLIN et l'adjointe Marielle STIVAL.

J'en profite pour annoncer la passation de commandement qui se déroulera le samedi 25 mars 2023, puisque Yves va céder son poste de Chef de Corps à Marielle, pour prendre une retraite bien méritée.

En 2022, ils sont intervenus 61 fois sur Civrieux, principalement sur le secours à la personne (48% des inter), 14% sur des feux, 13% sur les accidents de la circulation, et 25% en opérations diverses (frelons, guêpes, autres).

Les pompiers qui contribuent, via l'Amicale, à l'animation du village par des manifestations qui sont appréciées, et ce ne sont pas les seules puisque nos associations montrent tout au long de l'année un dynamisme que je tiens à souligner, elles offrent des manifestations qui animent le village, mais au-delà de leur fonctionnement par discipline avec les adhérents, elles sont essentielles, elles contribuent au lien social, indispensable dans cette période. Je salue les bénévoles qui se donnent sans compter, ils sont nombreux, et c'est une vraie richesse pour le village. Je ne citerai pas toutes les associations, mais l'ACLC, Le Sou des écoles, Dombes Running, le Taekwondo, le Tennis Club, Civrieux Pétanques, pour celles qui ont le plus grand nombre d'adhérents, les différentes classes bien sûr.

A noter deux nouvelles associations créées, une en 2022 le GAUTH'S CLUB, Activités et Événements pour les jeunes, et une en 2023 le CIVRIEUX DOMBES DARTS CLUB (fléchettes)

Toujours dans le bénévolat et l'associatif, nous bénéficions d'une bibliothèque qui nous procure de quoi nourrir les esprits et l'imaginaire avec les livres qui appartiennent à la bibliothèque de Civrieux, grâce à son animatrice

Francette PROFIZI, et pour laquelle une dotation de 1.800 euros est attribuée chaque année par la municipalité, mais également rappeler les 60.000 livres des bibliothèques connectées avec la médiathèque de la CCDSV et les autres communes ; la ludothèque animée par Maurice ROUSSEL, sans oublier les bénévoles, là-aussi une participation chaque année de 1.500 euros pour l'achat de jeux, elle en compte à ce jour 500.

De la culture et du spectacle avec le festival RENTRÉE EN SCÈNE : la municipalité soutient l'association Ciel d'Encre qui nous a gâtés pour sa deuxième édition, 5 représentations sur le week-end en septembre 2022 et un atelier enfants, avec des artistes professionnels, ils ont enchanté les grands et émerveillés les petits ; coup de chapeau pour l'organisation millimétrée gérée par Olivier et Lydie CLERC, et qui contribue à la réussite de ce spectacle, que nous espérons voir se prolonger chaque année.

Dans un registre différent, le comité de jumelage piloté par son président Bernard VASSEUR, nous sommes jumelés avec 3 communes, a accueilli dans le cadre d'un programme Erasmus «La Gestion des Déchets Ménagers», nos amis roumains et slovaques en juillet et a pu emmener des jeunes de Civrieux en Roumanie fin août. Sur cette thématique c'est pour nos jeunes une sensibilisation à la problématique des déchets et avec les communes jumelées, c'est aussi une ouverture des cultures sur le monde, je souhaite au comité et à son président que je remercie, de nouveaux échanges chaque année

Coup de chapeau également pour le travail du samedi matin et la générosité des bénévoles de la Brigade Verte, et les conseils avisés de Christophe BOUGE, Brigade qui encore cette année a embelli le village avec de nouvelles structures dans nos massifs, la plantation d'espèces, de fleurs, d'arbustes ainsi que leur entretien. Et récemment début décembre 2022 la plantation de 4 mûriers de grande taille autour des équipements de l'Espace Sports et Loisirs pour mieux profiter, à l'ombre, de cet espace.

Transition toute trouvée avec les travaux et projets. En effet, cet Espace Sports et Loisirs va bénéficier d'aménagements structurants puisque, certes 4 mûriers plantés, ce n'est pas beaucoup, mais c'est un début, d'autres sont prévus dans la tranche 1 du réaménagement (25 arbres et des végétaux groupés), également 1 piste de course de 500 mètres dite « piste cendrée » qui sera en matériaux souple (sable naturel stabilisé ou équivalent), et une passerelle pour créer un cheminement piéton entre cet espace et l'Est du village : travaux en 2023.

Des travaux à l'école Victor Hugo, indispensables pour faire face à l'accroissement des effectifs, sur 2 ans + 11% d'élèves (246 à ce jour, et un passage de 200 à 250 en quelques années), qui ont nécessité après l'ouverture d'une neuvième classe en 2021, l'ouverture d'une dixième classe en 2022, déplacée depuis l'école Victor Hugo vers l'étage de la mairie dans une salle entièrement réhabilitée. A noter que toutes les classes disposent maintenant d'équipements numériques de bon niveau.

Le réfectoire devenu trop petit a été doublé en surface grâce à une extension qui apporte du confort aux enfants et pour le personnel de service (- de bruits + d'espace) : ouvert en sept 2022. Une sauteuse a été achetée pour améliorer et faciliter les préparations des repas.

Je profite de ce point Travaux spécifique école pour souligner les excellentes relations entre la mairie et le corps enseignant, ce qui facilite la résolution des problèmes en tous genres, techniques, organisationnels, nouvelles classes, les crises Covid et maintenant la sobriété énergétique. Et je remercie la Directrice de l'école Françoise BOSCH et son équipe d'enseignants suite au détachement de la dixième classe de l'école vers la mairie, pour leur adhésion et leur facilitation dans le cadre de ce détachement. Un grand merci à Nadège qui a accepté que sa classe de CE2 soit détachée, et que nous accueillons de façon bienveillante à la mairie.

La rénovation de la bibliothèque qui offrira un nouvel espace, l'objectif des bénévoles étant d'offrir un lieu bien sûr d'accueil pour la lecture mais aussi de proposer d'autres thématiques, d'autres activités culturelles, d'autres zones d'accueil.

Des travaux de voirie importants en 2022 et en 2023, après la Route du Chanay en 2021, la mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées de la rue des Écoliers et du chemin du Tilleul, en partenariat avec la CCDSV dont la compétence eaux usées incombe. C'est dans ces projets compliqués et onéreux, qu'on mesure la force de l'intercommunalité puisqu'elle prend en charge une grande partie du coût des travaux, donc ce que la commune ne pourrait pas faire seule (avec ses propres finances), le remplacement de la colonne d'eau potable financée par le Syndicat d'Eau Potable, et la finition des bandes de roulement permettra de disposer d'un ensemble sécurisé puisque le cheminement par ces rues se fera en mode zone de rencontre, c'est-à-dire avec une limitation de la vitesse à 20km/h, à l'identique de la circulation dans la rue du Château. J'en profite pour remercier les riverains pour leur compréhension suite aux désagréments générés par les travaux (déviations, déplacement des zones des bacs des ordures ménagères). Toujours sur la voirie, une tranche 2022 de travaux et réfection de routes : chemin des Collières, une partie du chemin de l'Étang Dent, chemin du Coquetier, double sens chemin du Bois Ravat afin de faciliter la circulation aux abords de l'école.

Le Pôle médical, initiative privée, situé au bout du parking de la mairie, avec pour l'instant 5 praticiens avec les disciplines suivantes : 1 médecin généraliste et demi, 1 pédicure-podologue, 1 pédiatre, 1 ostéopathe : ouverture prévue aux environs d'avril/mai 2023. Le pôle médical viendra compléter l'offre médicale et paramédicale sur la commune, avec le cabinet d'infirmières, de kinésithérapie et de chiropraxie existants.

Dans les projets moins visibles, c'est la numérisation de pratiquement tous nos domaines administratifs, imposée par l'État ou les organismes, mais qui facilite le travail et

fiabilise les données : Urbanisme (vous êtes maintenant concernés pour vos demandes), la gestion du cimetière, l'état civil, la nomenclature de nos budgets, le périscolaire (réservation par les familles, facturation).

Au final, des projets qui répondent aux besoins du quotidien : école, sécurité, amélioration des réseaux et donc de l'environnement, à la mesure de nos finances, sans augmentation d'impôts locaux pour notre part communale, malgré un contexte financier tendu, nous ferons « avec » et continuerons de gérer, comme on dit, en « Bon père de famille »

Les nouveaux projets 2023 ne sont pas encore définis à ce jour puisque les commissions vont travailler dans le cadre de l'élaboration du budget, mais les hypothèses sont pour les principaux :

- Extension d'un module de 2 classes à l'école Victor Hugo pour absorber l'accroissement des effectifs, dixième classe, et disposer de locaux communaux complémentaires qui pourraient servir le périscolaire et la vie associative
- La Vidéo protection, en partenariat pour les études avec le Syndicat d'Électricité (SIEA) et la gendarmerie
- Un diagnostic pour améliorer la sobriété énergétique de nos bâtiments, mené par l'ALECO1, l'Agence Locale d'Énergie et du Climat de l'Ain, avec le soutien de la CCDSV qui finance 75% des frais du diagnostic.

Et pour vous tenir informés de l'actualité de la commune et des projets, la commune dispose de nombreux supports de communication : site Internet, panneau électronique place du Village, Panneau Pocket, Facebook, Lettre municipale, Agenda de poche annuel

Concernant le site Internet, ce n'est plus uniquement un outil de communication descendante, mais un vrai outil de dialogue, de partage et de services destinés aux sévériens.

Au-delà de ces supports, l'équipe municipale restera disponible, et sera encore en 2023 à votre écoute.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année, une bonne santé, que cette nouvelle année améliore vos vies, qu'elle soit remplie de projets, de belles découvertes, et de solidarité, qu'elle soit porteuse d'espoir pour que cesse la guerre en Europe et dans le monde, que la solidarité soit présente au quotidien.

Ayons aussi une pensée pour les personnes malades et qui souffrent, celles qui sont seules ou qui ont perdu un être cher.

Soyons prudents, protégeons-nous et protégeons les autres.

Gérard PORRETTI

## VIE ASSOCIATIVE

### PASSERELLE EN DOMBES

Active depuis près de 12 ans Passerelle en Dombes, au départ petite association locale sur Ambérieux destinée à apporter une aide aux demandeurs d'emploi, est devenue au fil des ans un acteur important du marché de l'emploi sur le territoire de la Dombes avec 12 communes partenaires.

L'association accompagne, outre des personnes au chômage ou en reconversion professionnelle, des jeunes en recherche de stages, d'alternance ou des contrats d'apprentissage, de jobs d'été, et elle est interlocutrice de nombreuses entreprises sur notre territoire qui recherchent du personnel.

Elle intervient aussi au sein de collèges et lycées pour parler de l'emploi et des métiers.

Quelques points à retenir pour 2023 :

- Des permanences le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois à la mairie d'AMBÉRIEUX EN DOMBES (Mairie) ;
- Des permanences le samedi, de 9 à 12 h, à la mairie de CIVRIEUX : le 4 mars 2023, le 3 juin 2023 et le 7 octobre 2023 ;
- Le Forum des associations de CIVRIEUX, le samedi 9 septembre 2023 de 15 à 18 h ;
- Un forum le 7 octobre 2023 à AMBÉRIEUX EN DOMBES sur le thème : « Talents & Handicaps ». Ce forum s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux entreprises qui recrutent, aux jeunes qui veulent s'orienter vers les métiers liés au handicap, aux aidants et accompagnants, et à tous ceux et celles qui de près ou de loin sont confrontés à ce problème.

L'association recherche des bénévoles, les « marraines » et des « parrains » qui accompagnent les « filleuls » qui font appel à son aide.

**2022 c'est :**

- Plus de 100 dossiers pris en charge (97 au 1 novembre 2022)
- Plus de 1000 emplois, la majorité de proximité, diffusés sur le site de l'association
- 80 dossiers conclus favorablement
- 60 parrains et marraines bénévoles dont 35 très actifs
- 11 permanences sur Ambérieux
- 7 permanences délocalisées

- 9 réunions mensuelles et 4 réunions de travail pour le forum 2023
- 11 interventions dans des lycées (information, simulations entretien d'embauche, métiers ...)
- Un forum sur les métiers de l'armée et de la sécurité et des sapeurs-pompiers volontaires (JSP) le 26 mars à Villeneuve avec plus de 500 participants.

site Internet : <https://passerelle-en-dombes.fr>

Portable Président : 06 43 30 40 85



### JANVIER, C'EST LE MOMENT DES BONNES RÉOLUTIONS.

Alors, cette année, pourquoi ne pas tenter l'intégration d'un club de running dynamique et convivial ?

Que vous soyez coureur occasionnel ou régulier, vous trouverez forcément votre place dans notre association

Nous vous proposons, au sein de votre commune trois entraînements ou sorties au choix par semaine.

C'est le moment de venir faire un essai gratuit encadré par nos coaches.

Vous hésitez encore à passer le cap ! Alors contactez-nous au 06 99 84 51 74 pour avoir toutes les réponses à vos questions.

Infos disponibles également sur notre site internet et notre page Facebook.

### À vos baskets, nous vous attendons !...



## VIE ASSOCIATIVE

### AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers de Civrieux présentent leurs meilleurs vœux de bonne santé et de bonheur à l'ensemble des habitants pour cette nouvelle année 2023.

Le Président et les membres du bureau tiennent sincèrement à remercier chaleureusement l'ensemble de la population pour son accueil, sa confiance, sa gentillesse et sa générosité à travers les dons pour la traditionnelle tournée de calendriers, qui permettent d'entretenir des liens forts avec elle.

Pour les personnes qui n'étaient pas présentes lors de notre passage et qui souhaitent obtenir leurs calendriers vous pouvez prendre contact avec le président de l'amicale qui se fera une joie de vous le donner.

Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses le samedi 11 mars 2023 pour la manifestation des Andouillettes.

Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant la manifestation à venir sur les différents moyens de communications mis à disposition.

La page Facebook officielle de l'amicale des sapeurs-pompiers de Civrieux, panneau Pocket, la lettre municipale ainsi que le panneau lumineux.

Amicalement.

Le Président Maxime BARREL



### ASSOCIATION CULTURELLE ET LOISIRS DE CIVRIEUX (ACLC)

Nouveau : séances collective de sophrologie les jeudis :

Tous les jeudis de 17h45 à 18h45 à Civrieux

(horaires à confirmer dès que le groupe sera formé)

Démarrage le jeudi 12 janvier 2023, jusqu'au jeudi 29 juin 2023.

salle des familles - 1ère séance offerte

inscription et informations complémentaires : par mail à [aclc.civrieux@gmail.com](mailto:aclc.civrieux@gmail.com) ou [mathildesimonosophtologie@gmail.com](mailto:mathildesimonosophtologie@gmail.com)

Atelier Zen à Civrieux samedi 25 février 2023 à 9h00

En salle polyvalente de Civrieux, nous vous proposons la découverte de 3 activités proposées par l'association ACLC par une suite de séances d'une heure espacées d'un quart d'heure. Il s'agit de :

- Qi-Gong
- Sophrologie
- Hatha Yoga doux traditionnel

Coût : 24 euros

Pré-inscription et informations complémentaires avant le 19 février 2023 : par mail à [aclc.civrieux@gmail.com](mailto:aclc.civrieux@gmail.com)

Élaboration d'une balade patrimoniale à Civrieux

Nous recherchons idées et informations pour élaborer un parcours de balade ludique et instructif sur le patrimoine de Civrieux, accessible à tous toute l'année et diffusable au public en version numérique imprimable.

Transmettez-nous vos contributions sur le mail de l'association : [aclc.civrieux@gmail.com](mailto:aclc.civrieux@gmail.com)

L'Association Culturelle et Loisirs de Civrieux vous présente tous ces vœux de Joie, de Bonheur et surtout de bonne Santé pour 2023 !



## INFOS GENERALES

### LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE, DÉCLARATION PRÉALABLE ETC...)

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Un service en ligne accessible 7/7 – 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.

Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.

Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.

Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.

**En cas de difficulté ou de besoin de conseil dans la constitution de votre dossier, des agents sont à votre disposition.**

Comment déposer mon dossier en ligne?

Votre commune met à votre disposition un service en ligne gratuit fourni par le SIEA\*, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Les différentes étapes pour déposer mon dossier

Je me connecte grâce au lien du portail SVE (Saisine par Voie Electronique) :

<https://portail.siea-sig.fr/sve>

Je crée un compte à l'aide d'une adresse mél puis je me connecte avec ce compte pour remplir mon

dossier.

VOUS POUVEZ À TOUT MOMENT INTERROMPRE PUIS REPRENDRE LA SAISIE POUR MODIFIER OU AJOUTER DES DOCUMENTS

*Les demandes d'urbanisme ne pourront pas être déposées sur la boîte mail de la Mairie : vous avez le choix entre le dépôt papier (comme actuellement) et la saisie dématérialisée sur le portail SVE*

L'agent en mairie pourra –t- il toujours m'aider à constituer mon dossier ?

Pour l'usager comme pour l'administration, la dématérialisation permet un gain de temps sur le traitement du dossier. Les agents seront davantage disponibles pour vous offrir un service de conseil et d'accompagnement sur le fond des dossiers.

Nos agents restent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche par téléphone au 04 78 98 01 61 lors des horaires d'ouverture de la Mairie.

En cas de difficultés pour saisir le dossier ou de demande plus spécifique envoyez un mél à la mairie :

[mairie.civrieux01@wanadoo.fr](mailto:mairie.civrieux01@wanadoo.fr)

Il sera transmis à l'adjoint à l'urbanisme qui vous répondra.

**A noter, le dépôt papier est toujours possible en Mairie, ou par l'envoi d'un courrier recommandé à l'adresse de la Mairie 7 RUE DU CHÂTEAU 01390 CIVRIEUX**



Roger CHORIER

Écran d'accueil du Portail SVE

\* Syndicat Intercommunal d'Électricité et d'écommunication de l'Ain

## INFOS GENERALES

### CIMETIÈRE

#### Restauration

Les travaux vont se poursuivre durant le premier trimestre 2023 : longrine au pied du mur sud-ouest du nouveau cimetière, apprêtement des emplacements repris par la commune, nettoyage de la tombe de l'adjudant BAS, mise en place de 4 cavurnes...

#### Concession

La mairie invite tous les concessionnaires à vérifier que les termes de l'acte de concession qu'ils ont établis correspondent bien encore à leurs souhaits. Le cas échéant, ne pas hésiter à prendre contact avec l'adjoint délégué à la gestion du cimetière.

En effet, le Maire, qui délivre l'autorisation d'inhumation, doit respecter les termes de l'acte de concession. Par exemple, une concession collective pour M. X et Mme Y ne pourra recevoir les restes que de ces deux personnes. Lorsque le concessionnaire est décédé, il n'est plus possible de revenir sur les souhaits de celui-ci.

#### Pour plus d'informations :

Sur le site internet de la mairie :

Votre mairie/vos démarches administratives/cimetière

### RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes âgés de 16 ans, doivent être recensés. À partir du fichier population nous convoquons une fois par trimestre les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans. C'est le moment du recensement citoyen. Une attestation de recensement citoyen leur est délivrée. Cet imprimé est indispensable pour certaines démarches administratives : la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours, le dossier d'inscription pour le permis de conduire, les inscriptions dans les écoles...

Vous êtes nés en 2007 et allez avoir 16 ans en 2023, signalez-vous en mairie (nom, prénom, adresse et date de naissance) dès maintenant pour être convoqué au plus tôt dès votre date anniversaire

### COLLECTE DE SAPINS DE NOËL ÇA MARCHE !

154 sapins = 800 kg ont été récoltés aux

Églantines

### ÉCOLE

#### RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023

#### PROCÉDURE POUR L'INSCRIPTION JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2023

**1 - Se rendre à la mairie** pour obtenir un bon d'inscription avec le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et une attestation de domicile.

Aux heures horaires d'ouverture :

Lundi : 10 h 00 à 12 h 30 - 13 h 00 à 18 h 00

Mercredi : 10 h 00 à 12 h 30 - 13 h 00 à 18 h 00

Vendredi : 10 h 00 à 12 h 30 - 13 h 00 à 18 h 00

Samedi : 8 h 30 à 12 h 30

**2 - Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école** au : 04 72 08 68 40

**3 - Se rendre au rendez-vous** avec le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et le bon d'inscription délivré par la mairie.

Nota : les enfants devront avoir au moins 3 ans le 31 décembre 2023.

Cette inscription ne concerne pas les enfants déjà inscrits dans notre école, même s'ils " passent " de l'école maternelle à l'école élémentaire.

### CHÈQUE ÉNERGIE

#### Bénéficiez de votre Chèque Energie

Les foyers qui bénéficient du Chèque Energie ont normalement reçu un courrier explicatif pour l'utiliser.

Toutefois, si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez consulter les modalités :

- Au Tél. : 0 805 204 805
- Par Internet : [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)

Pour votre information, beaucoup de bénéficiaires ne l'ont pas encore utilisé sur le département de l'Ain (montant moyen de 140 €).



## INFOS GENERALES

### DROITS ET DEVOIRS

#### Déjections canines



L'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres. Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2<sup>e</sup> classe, soit 35 €.

Au-delà de l'aspect réglementaire, ramasser les déjections de son animal contribue au bien vivre ensemble.

Respectons les autres et respectons son chien !

### DÉPÔT SAUVAGE LES TENDASSES

Voilà à quoi les employés communaux doivent consacrer du temps... une heure de chargement, une heure de tri sélectif à la déchèterie... Ces dépôts sauvages sont malheureusement de plus en plus fréquents, si d'aventure vous croisez un véhicule en train de décharger, merci de nous transmettre photo ou plaque d'immatriculation.



D'autre part les employés communaux ont passé une matinée à ramasser les déchets des bacs jaunes, suite à un coup de vent. Nous sollicitons chacun d'entre vous de bien vouloir faire l'effort de ramasser les déchets autour du bac quand il s'est renversé. En cas de vent, groupez les bacs, cela évite le renversement, les petits bacs au milieu des plus grands.

Merci de votre attention sur ce sujet.

### AVIS RTE

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de CIVRIEUX

à dater du 09/01/2023 jusqu'au 14/04/2023

### DOMAINE PRIVÉ Étangs de CIVRIEUX

Nous rappelons ou informons les sévériens que les étangs du Tilleul et de Beaulieu sont des espaces privés.

A ce titre, la déambulation sur ces espaces est interdit, ou soumis à autorisation des propriétaires.

De plus, il peut en résulter une gêne pour les pêcheurs en période de pêche. En effet, certains bruits apeurent et font fuir les poissons.

Respectons les propriétés privées pour continuer à bien vivre ensemble.

### AIN DOMICILE SERVICES

**NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER!**

**NOUS AVONS DES SOLUTIONS 24/24H 7/7J**

**ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE**  
ENTRETIEN DU LOGEMENT  
GARDE D'ENFANTS DE + 3ANS  
COURSES  
RÉALISATION DE REPAS

**AIDE À LA PERSONNE**  
TRANSFERT, INSTALLATION  
SURVEILLANCE  
AIDE À LA TOILETTE...

**VIE SOCIALE**  
TRANSPORT ACCOMPAGNÉ  
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS  
STIMULATION  
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

**OFFRE DE REPIT**  
PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT  
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

**NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE**

Ain Domicile Services  
Amandine FOURNIER  
1 rue de Bourg  
01 320 CHALAMONT  
04 74 34 58 09 - 06 43 28 13 55  
dombes@ain-domicileservices.fr

**DEVIS GRATUIT**

**L'essentiel c'est vous !**

## ACTION SOCIALE

### CCAS

#### Civri'jeux

Cette manifestation est l'occasion de découvrir de nouveaux jeux ou de redécouvrir les anciens, dans un esprit intergénérationnel.



#### Lecture de contes

Olivier CLEC, de l'association CIEL D'ENCRE, le jeudi 14 janvier 2023, a lu des contes de MAUPAS-SANT devant une trentaine de personnes, principalement des aînés de CIVRIEUX, mais également de SAINT-JEAN de THURIGNEUX. Un goûter, préparé par des bénévoles, a été servi à la fin du spectacle.

#### Don de sang

La séance du 16 décembre 2022 a accueilli 52 donateurs et récolté 38 poches de sang. Une prochaine collecte est prévue le 7 juillet 2023, de 15 h 30 à 19 h 00.

#### Repas de printemps :

Il est prévu pour le 30 mars 2023, la date du 6 avril initialement annoncée n'étant plus disponible.

#### Le réseau d'entraide

Ce sont en moyenne 2 à 3 services chaque semaine. Réservés à des personnes empêchées et aux aînés de la commune, ils ne se substituent aucunement à ceux que proposent les entreprises d'aides aux personnes et revêtent un caractère strictement ponctuel. Pour faire une demande de service : 07 56 41 31 16.

#### Pour plus d'informations :

Sur le site de la mairie :

Seniors Santé et social/L'action sociale

### ADIL 01

#### UNE QUESTION SUR VOTRE LOGEMENT : DES JURISTES VOUS INFORMENT GRATUITEMENT !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/locataires / collectivités et acteurs du logement), plus de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr), ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.

ADIL de l'Ain  
34 rue du Général  
Delestraint,  
01 000 Bourg en Bresse  
Tel : 04.74.21.82.77  
Mail : [adil@adil01.fr](mailto:adil@adil01.fr)  
Site internet : [adil01.org](http://adil01.org)



Agence Départementale  
d'Information  
sur le Logement  
de l'Ain

## CULTURE ET PATRIMOINE

### BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale Place de Cerreto Laziale est en travaux depuis les vacances de la Toussaint.

Nous continuons à vous accueillir 160 route de Massieux (Local jeunes).

Avec l'aide d'une professionnelle de la Direction de la Lecture Publique les collections ont été apurées.

Nous vous invitons à venir découvrir les nouveautés de ce début d'année pour les petits et les grands. .



C'est dans un espace aéré, convivial, plus moderne permettant la pratique de nouveaux usages (animations diverses, jeux, projections) que nous vous recevrons dans quelques semaines.

Carole DEMANGE

### AGENDA 2023

Vous trouverez avec cette lettre municipale l'agenda 2023, qui vous donnera des informations pratiques sur la commune, et qui nous l'espérons vous sera utile.



### 2100 KM À PIED DEPUIS CIVRIEUX VERS LA SLOVAQUIE ET LA ROUMANIE

JEUDI 26 JANVIER 2023 20H00  
SALLE POLYVALENTE DE CIVRIEUX.

Voyage en diaporama, rencontre et échange sur cette aventure.

C'est pour apporter un témoignage d'amitié à nos villages jumelés, que Gérard Poretti, maire de Civrieux confie à Antoine Leyendecker 2 missives qu'il va porter dans son sac à dos pendant 70 jours.

**CISERA (Civrieux, SEbechleby et RAsinari)** c'est le nom de ce nouveau chemin de 2100 km que vous découvrirez, à travers la Suisse, l'Autriche, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie.

Que de beautés à découvrir en parcourant ces paysages, mais aussi que d'émotions à partager lors des rencontres avec les autres... Et que dire de l'accueil inconditionnel de nos amis de Sebechleby en Slovaquie et de Rasinari en Roumanie.

Des satisfactions il y en a eu beaucoup, des difficultés aussi et elles seront partagées avec vous !

Soirée animée par Antoine qui nous a habitué à ses longs chemins à pied depuis Civrieux : Compostelle, Assise, Rome et même Jérusalem...

Remise officielle au maire de Civrieux, des missives signées en retour de Sebechleby et Rasinari.

Dédicaces des livres d'Antoine pour ceux qui le souhaitent :

« 5000 km à pied vers Jérusalem » et « L'hospitalité existe »

Antoine LEYENDECKER

### PROCHAINES VISITES DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Semaine du livre 2023, «L'imprimerie au musée Trévoux et ses trésors»

Dimanche 22 janvier à 15h

Visite du pays d'Art et Histoire, «Laissez vous conter... L'Église de Rancé »

Dimanche 5 février à 15h



## LES TEMPS FORTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DOMBES SAÔNE VALLÉE EN 2022

### Temps fort 1. Voie Bleue, de l'estacade au chemin de halage

Dans le cadre de l'aménagement des bords de Saône, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée a réalisé et mis en service en mai dernier une estacade sur les quais de Saône à Trévoux. 10 mois de chantier ont conduit à ce bel ouvrage technique qui a considérablement fait évoluer ce lieu de promenade fort apprécié en surplomb de la Saône.

L'estacade vise également à encourager la pratique du vélo et de la marche au quotidien en sécurisant la traversée de Trévoux sur 540 m. Elle sera, à terme, connectée à la future gare du BHNS (Bus à Haut Niveau de Services). Des panneaux d'interprétation installés sur la main courante invitent à découvrir l'histoire de la Saône à Trévoux.

Depuis septembre et jusqu'au printemps 2023, la CCDSV entreprend d'importants travaux de réfection du chemin de halage : mise en œuvre de stabilisé, voire d'enrobé sur les secteurs de plus grande circulation, élargissement de la voie sur quelques portions, engazonnement des bords de voie et plantation de végétaux. Enfin, du mobilier (espaces pique-nique, chaises longues et poubelles) et des barrières de sécurité seront installées ainsi que la signalétique sur les 18 kilomètres de Fareins à Massieux.

Objectif : la Voie Bleue

L'aménagement de cette portion de la Voie Bleue (voie cyclable du Luxembourg à Lyon) devrait faciliter considérablement la circulation cycliste et piétonne à venir. Les travaux se déroulent par étape jusqu'au printemps 2023 et conduisent à fermer temporairement certains secteurs à la circulation piétonne et cycliste.

### Temps fort 2. Vous expliquer, vous conseiller et vous accompagner

En juillet dernier, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, sous l'impulsion de l'État, a mis en place France Services, un lieu pour aider les personnes rencontrant des difficultés quant aux démarches du quotidien : budget, logement, emploi, famille, santé... Deux agents ont été formés pour accompagner les usagers dans leurs relations avec les administrations partenaires.

Des postes informatiques reliés à internet ainsi qu'une imprimante et un scanner sont également mis à disposition afin de faciliter au mieux les accès et le suivi des dossiers en autonomie sous le regard bienveillant des agents de France services. Le service est gratuit, confidentiel et ouvert à tous.

Une offre de service complétée par le Conseiller numérique

Basé dans les locaux de France Services, le conseiller numérique propose des ateliers pour apprendre à maîtriser ou à se perfectionner sur smartphone, ordinateur portable ou tablette. Ces formations très courtes et organisées dans les communes de la CCDSV sont ouvertes à tous et gratuites.

France services - 1 rue de la Gare à Trévoux (locaux de l'ancienne trésorerie de Trévoux - 09 70 21 22 93  
- [france.services@ccdsv.fr](mailto:france.services@ccdsv.fr)

### Temps fort 3 Les déchets

#### 1. Belle embellie pour le tri !

Depuis la mise en place de la collecte des bacs jaunes en porte à porte en janvier dernier, le tonnage des déchets recyclés a considérablement augmenté avec près de +29% d'augmentation entre janvier et avril 2022. On recense ainsi 462 tonnes de déchets triés en 2022, contre 355 pour la même période en 2021. Le tonnage des ordures ménagères a baissé de 9 % entre 2021 et 2022.

C'est un progrès considérable en peu de temps qui vient corroborer le défi que s'est fixé la CCDSV avec son programme de prévention des déchets à échéance 2026 : réduire de 50 kg la production des déchets par habitant et par an. Rappelons que trier ces déchets permet le recyclage des déchets et de préserver des ressources naturelles.

En parallèle, le compostage devient également un éco-geste évident pour de plus en plus d'habitants de Dombes Saône Vallée. Ainsi, la vente des composteurs proposée par la CCDSV a explosé en 2021 : 235 composteurs ont été vendus à prix réduit (20 € pour le modèle en plastique ou 30 € pour le modèle en bois) contre 116 composteurs en 2020. Depuis janvier, 105 composteurs ont déjà été vendus.

#### 2. Les composteurs partagés

Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée a installé des composteurs partagés dans les communes de Savigneux, Ars-sur-Formans, Frans, Trévoux et Villeneuve. Le compostage est une solution tout à fait facile à mettre en œuvre et limitant considérablement la production de déchets. Le compost est par ailleurs excellent pour fertiliser les jardins.

### Temps fort 4 Ça bouge dans nos zones d'activité en Dombes Saône Vallée

La zone d'activité du Pardy à Frans a bénéficié d'importants travaux conduits par la CCDSV de janvier à mars 2022. Pour améliorer la sécurité et l'accueil, des cheminements piétons ont été mis en place avec des bordures émergentes empêchant le stationnement sur le trottoir. Des espaces de stationnements ont été aménagés en parallèle le long des voies.

L'extension du parc d'activité de Montfray à Fareins est en cours avec 10 hectares supplémentaires aménagés sur cette zone d'ici la fin du 1er trimestre 2023. Cette extension est très attendue par les entreprises, avec un nombre de candidatures pour l'acquisition d'une parcelle de foncier en augmentation régulière.

Des travaux sont lancés depuis novembre dernier à la Maison éclusière à Parcieux dont l'objectif est la création d'un gîte d'étape.

La partie administrative de la Recyclerie, à Trévoux, devrait s'agrandir en 2023 et des travaux devraient être conduits pour réhabiliter et remettre aux normes ce bâtiment, propriété de la CCDSV.

### Temps fort 5 La saison culturelle en Dombes Saône Vallée, un camaïeu de vert

La programmation, prévue jusqu'en juillet 2023, est placée sous le signe de l'environnement ! Une belle occasion de découvrir différentes ambiances avec des artistes venus de tous les horizons spécialement pour vous faire vibrer. Théâtre, concerts de Jazz, de Rock, festival pour enfants, ciné-débat... Il y en a pour tous les goûts cette saison !

En octobre dernier, la mairie de Saint-Didier de Formans et la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée se sont associées pour proposer un week-end dédié à l'environnement, trois jours pour découvrir, penser et agir en faveur du développement durable avec de nombreuses animations familiales et gratuites. Un concert inédit de chansons françaises évoquant l'avenir de la planète a rassemblé près de 200 personnes.

# CCDSV

## Temps fort 6 Le Plan climat sur de bons rails

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) comporte 40 actions en faveur de la lutte et l'adaptation contre le changement climatique :

Agir localement pour :

- Réduire les gaz à effet de serre,
- Développer les énergies renouvelables,
- Augmenter le stockage carbone,
- Maîtriser la consommation d'énergie

Lors du débat d'orientation budgétaire 2022, il a été prévu d'engager plus de 6 millions d'euros par l'intercommunalité jusqu'en 2026 avec un objectif de 6 années pour animer ce plan d'actions et réaliser les actions pour lesquelles elle a la compétence. La réussite du plan climat reste bien l'affaire de tous les acteurs du territoire : collectivités, entreprises, associations et habitants.

## Temps fort 7 Construction du Gymnase et collège de Saint-Didier-de-Formans

Dès septembre 2023, le collège et le gymnase de-Saint-Didier-de-Formans ouvriront leurs portes aux collégiens de l'actuel collège Jean Moulin, situé à Trévoux. La CCDSV, propriétaire foncier, finance la construction du gymnase à hauteur de 7,8 M€ TTC. L'équipement, accessible aux élèves et aux associations sportives, comprendra une tribune de 250 places.

## Temps fort 8 Nouvelle station de traitement des eaux usées à Fareins

Afin de répondre aux enjeux écologiques et maintenir la bonne qualité des cours d'eau, la CCDSV a choisi de construire une nouvelle station à Fareins sur l'emplacement de la précédente, adaptée aux besoins (capacité de 4 200 habitants), à la pointe de la technologie pour répondre à la réglementation. Le coût du projet s'élève à 3,1 M€ TTC et a été financé à 100% par la CCDSV Cinq massifs filtrants avec plus de 3 000 roseaux ont été installés dans les bassins de cette station particulièrement bien intégrée en bord de route départementale.

## Temps fort 9 Le domaine de Cibeins préservé

La CCDSV est propriétaire de 27 hectares du Domaine de Cibeins situé sur les communes de Misérieux et Ars-sur-Formans et à proximité du lycée agricole Edouard Herriot. Dans le cadre de l'entretien et la préservation du domaine naturel, la CCDSV a missionné l'Office National des Forêts (ONF) pour procéder à la coupe forestière prévue au plan d'aménagement forestier. L'objectif est de favoriser la biodiversité en laissant notamment quelques souches pour augmenter les niches pour les insectes, les oiseaux notamment le pic noir présent sur le domaine et les chauves-souris. Il est conseillé d'être prudent et de respecter le balisage de chantier lors de vos visites en période d'entretien.



# EXPRESSION DE LA MINORITÉ

## VŒUX 2023

Meilleurs vœux de santé, de bonheur, de prospérité et surtout que 2023 soit l'année de la paix. Malgré le contexte morose le père Noël est passé.

En famille ou entre amis, nous avons partagé dans la gaieté et la convivialité des moments festifs.

Bien que moins dispendieuse la fête était belle.

Nous avons su adapter nos dépenses à nos budgets.

Bel exemple à suivre par les collectivités locales : adapter les dépenses aux recettes et non l'inverse.

Aujourd'hui, l'augmentation des taxes locales et des services publics attiserait l'inflation et diminuerait le pouvoir d'achat des familles. L'intérêt général oblige donc à des choix rigoureux et réfléchis pour cadrer les dépenses et les investissements en fonction de nos recettes actuelles.

## BONNE ANNÉE 2023

Marie Jeanne BÉGUET et Michel MULLER

# ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Libérez-vous  
l'esprit  
avec notre  
conciergerie !

Panier de légumes, repassage, lavage automobile...

## AIN TEMPS POUR VOUS

À l'Esprit TK

Le mercredi de 11h30 à 13h30

205, route de Bourg-en-Bresse 01390 CIVRIEUX

Pour en savoir plus : [www.aintempspourvous.fr](http://www.aintempspourvous.fr)

tel : 06.34.20.63.54

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE—MOINS C'EST MIEUX !

Nous vous rappelons quelques Écogestes qu'il est toujours conseillé d'appliquer et Certains conseils sont valables uniquement pour les entreprises.

- Chauffage maximum à 19°C
- Climatisation, minimum à 26°C
- Zéro éclairage nocturne : éclairage public, parking, enseignes, vitrines.
- Réduire les plages horaires de chauffage
- Évitez les déperditions de chaleur ou de fraîcheur : fenêtres, portes fermées.
- Baissez la température des chauffe-eaux (55-60°)
- Coupez l'eau chaude dans les locaux si pas nécessaire (WC par exemple)
- Utilisez votre lave-linge avec les programmes à 30°/40° plutôt que ceux à 60° qui consomment le

double

- Réglez la température des réfrigérateurs à partir de 5°C
- Si on n'utilise pas « On éteint » : lumières, appareils électriques, triplettes, veilles
- Limitez les impressions papiers
- Installez des thermostats programmables
- Remplacez toutes les anciennes ampoules à incandescence par des ampoules Basse Consommation Led
- Favorisez les ordinateurs portables
- Vérifiez les systèmes de ventilations.
- Ménage en journée pour réduire la plage de présence dans les entreprises
- Favorisez le télétravail
- Installez des variateurs d'éclairage

**MANIFESTATIONS (SOUS RÉSERVE)**

<b>DATE</b>	<b>LIEU</b>	<b>ORGANISATEUR</b>	<b>MANIFESTATION</b>
28/01/2023 14h30-18h00	Salle polyvalente	CCAS	CIVRI' JEUX
04/02/2023 08h00-12h00	Salle polyvalente	Classe en 0 et 5	Vente de Choucroute
25/02/2023 À 9h00	Salle polyvalente	ACLC	Atelier Zen
04/03/2023	Village	SOU DES ECOLES	Vente de bugnes
09h00 à 12h00 04/03/2023 03/06/2023 07/10/2023	Salle du Conseil	Passerelle en Dombes	Permanence à Civrieux
11/03/2023	Salle polyvalente	Amicale des Sapeurs Pompiers	Andouillettes
11/03/2023	Village Salle polyvalente	Amicale Classe en 3	Défilé des 10 ans
18/03/2023 À 11h00	Village Salle polyvalente	Amicale Classe en 3	Défilé et apéritif offert
25/03/2023 matin	Place du village	Mairie—CPINI	Passation de commandement
30/03/2023	Salle polyvalente	CCAS	Repas de printemps
04/04/2023	Complexe sportif de Fareins	SOU DES ECOLES	Carnaval
14/05/2023	Village	Comité de Jumelage	Brocante
10/06/2023	Salle polyvalente	Amicale Classe en 6	Cuisse de bœuf
24/06/2023	village	Amicale des Sapeurs- pompiers	Marche 5, 10 et 20 kms
01/07/2023	Ecole	SOU DES ECOLES	Fête de l'école
07/07/2023 15h30-19h00	Salle polyvalente	EFS	Don du sang
8, 9 et 10/09/2023	Village	Classe en 4	vogue
09/09/2023 15h00-18h00	Place du village	Associations	Forum des Associations